

SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

du 26 MARS 2015

COMPTE-RENDU

Présents : D. QUET ; J-M. VALLA ; D. CHASSOULIER ; V. BARD ; J-M. ROYANNEZ ; V. VOIGNIER ; M. CROUZET ; J. PLEINET ; H. CHAMBON ; D. FAQUIN ; P. ZANI ; S. BENSADI ; J-P. GARDE ; E. CHAHBAZIAN ; Y. MAGNIN ; N. VASSALO ; F. JEUNOT ; H. MARTINEZ ; M. GELINOTTE.

Absents excusés : M. MONTMAGNON ; M. ASTIER ; F. BOUVET ; A. FERRIER ; F. MERLE ; B. RUNDLER ; F. ROBIN ; F. MICHEL DIT BARON ; B. TEYSSOT ; T. SERRADURA.

Procurations : T. SERRADURA à M. GELINOTTE ; M. MONTMAGNON à D. CHASSOULIER ; F. ROBIN à D. FAQUIN ; B. TEYSSOT à N. VASSALO ; F. BOUVET à D. QUET ; F. MERLE à M. CROUZET.

Secrétaire de séance : D. CHASSOULIER

ORDRE DU JOUR

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
1 - Finances : approbation du Compte Administratif et affectation des résultats	24			Approbation du compte administratif 2014 avec un résultat de clôture global de 3 874 965,02 € en fonctionnement et de - 352 313,09 € en investissement. Les excédents et déficits susmentionnés sont repris au budget. Monsieur le Maire est sorti.
2 - Finances : approbation du Compte de Gestion 2014	25			Le compte de gestion est approuvé.
3 - Finances : vote du Budget Primitif 2015	19		6	Le budget primitif s'équilibre à 7 870 020,93 € euros en fonctionnement et 4 933 247,49 € euros en investissement.
4 - Finances : approbation du budget annexe photovoltaïque 2015	25			Le budget annexe s'équilibre à 6 000 € euros en fonctionnement.
5 - Finances : attribution des subventions aux associations locales	25			Les subventions sont attribuées pour un montant total de 289 260 €
6 - Finances : signature d'une convention d'objectifs avec la Maison des Jeunes et de la Culture	25			Elaboration d'une convention d'objectif pour 2015 concernant le versement de la subvention (montant attribué dépassant les 23 000 euros)
7 - Finances : signature d'une convention d'objectifs avec l'Harmonie « La Renaissance »	25			Elaboration d'une convention d'objectif pour 2015 concernant le versement de la subvention (montant attribué dépassant les 23 000 euros)

OBJET	Pour	Contre	Abst.	Observations
8 - Finances : approbation des taux d'imposition communaux	25			Maintien des taux au niveau de 2014
9 - Personnel : plan de formation 2015-2017	25			Le plan de formation triennal du personnel de la Commune est validé par le Conseil Municipal.
10 - Personnel : contrat d'assurance des risques statutaires	25			Dans le prolongement de la consultation groupée engagée par le CDG 26 et relative au contrat d'assurance des risques statutaires, la compagnie d'assurance qui a été retenue est la société CNPSOFCAP. Le contrat couvre une période de 3 ans. Le montant de la cotisation est de 5 % pour les agents CNRACL et de 0,95 % pour les agents IRCANTEC. Le Conseil Municipal a validé ce choix et autorisé Monsieur le Maire a signé ce nouveau contrat.
11 - Travaux Restaurant Scolaire : désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre	25			Dans le prolongement de la procédure de consultation engagée en décembre 2014 et suite à l'avis favorable de la Commission des marchés en date du 12 mars dernier, la maîtrise d'œuvre relative à la construction du futur restaurant scolaire est attribuée au cabinet d'architecte ATELIER BAT. Le montant estimé de cette prestation est actuellement arrêté à 110 112 € HT.
12 - Urbanisme : révision du Plan Local d'Urbanisme - désignation du cabinet d'urbanisme	25			Dans le prolongement de la procédure de consultation engagée en décembre 2014 et suite à l'avis favorable de la Commission des marchés en date du 12 mars dernier, la maîtrise d'œuvre relative à la révision du Plan Local d'Urbanisme de la Commune est attribuée au cabinet ESAU. Le montant de cette prestation est actuellement arrêté à 32 760 € TTC.

Affaires diverses

- D.I.A. : la Commune ne préempte pas.

Prochain Conseil Municipal : 29 avril 2015.